## Votre compte lecteur

## I - Connexion à votre compte lecteur.

Aller sur la page d'accueil du site de la médiathèque : mediatheque-chatou.com

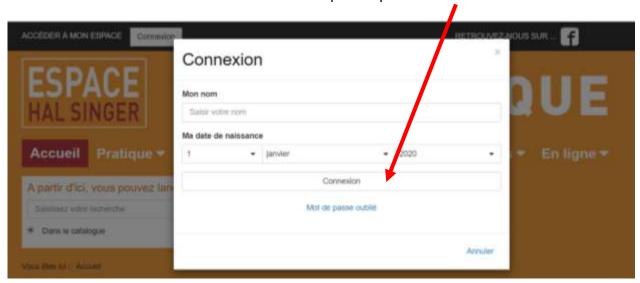
En haut à gauche, vous avez accès à votre espace personnel.

Pour vous connecter, cliquer sur le bouton Connexion.



Une nouvelle fenêtre s'ouvre.

Entrez votre nom de famille et votre date de naissance puis cliquez sur Connexion.

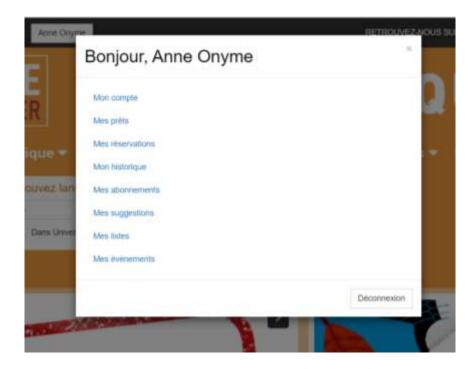


Lorsque votre prénom et votre nom apparaissent à la suite de Accéder à mon espace, vous êtes connecté.



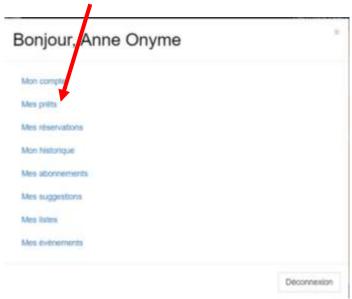
Pour accéder aux différentes fonctions proposées par votre espace lecteur, cliquer sur votre nom.

Une nouvelle fenêtre apparaît.

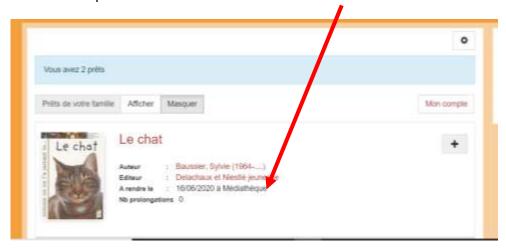


# II - L'onglet Mes prêts

Pour vérifier vos prêts, cliquer sur Mes prêts.



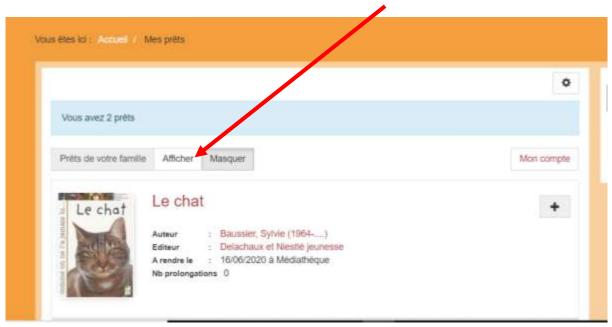
Vous accédez à votre liste de prêts avec les couvertures et la date de retour.



Pour les familles, il est possible de voir les prêts de toute la famille sans passer par toutes les cartes. Pour cela, il faut être sur le compte du responsable de la famille. En général c'est un des parents ou votre enfant le plus âgé.

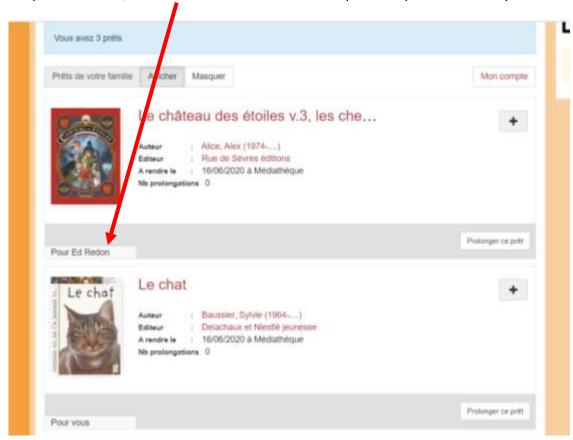
Dans ce cas, un onglet Prêts de votre famille apparaît.

Pour voir la totalité des prêts de la famille, il suffit de cliquer sur Afficher.



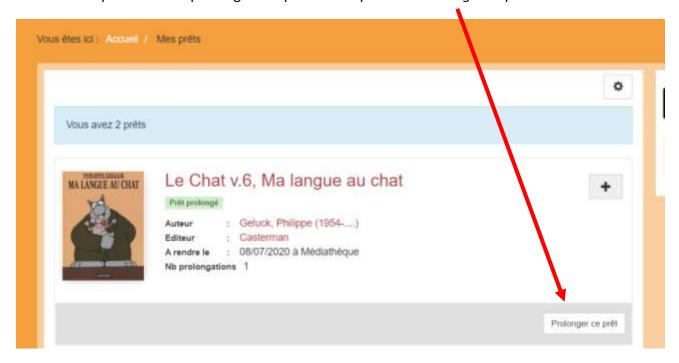
Les prêts de toute la famille s'affichent alors.

En bas de chaque document, le nom du membre de la famille qui l'a emprunté est indiqué.



#### III - Prolongation des prêts

Vous avez la possibilité de prolonger vos prêts en cliquant sur Prolonger ce prêt.



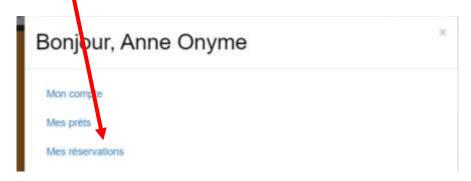
Lorsque le document a été prolongé, une étiquette verte *Prêt prolongé* apparaît sous le titre. La date de retour est prolongée de 3 semaines.

**Attention**: En temps normal, vous pouvez encore prolonger vos documents 15 jours après leur date de retour prévue. Une fois ces 15 jours écoulés, vous ne pourrez plus prolonger vos documents. Toutefois, en raison de la crise sanitaire liée au Covid-19, nos calendriers sont bloqués. **Il est donc possible de prolonger vos documents à rendre à partir du 05/05 même si les 15 jours de délai sont dépassés.** 

Si vous documents sont réservés par quelqu'un, il ne vous sera pas possible de le prolonger.

## IV – L'onglet « Mes réservations »

Puis cliquer sur Mes réservations



La liste de vos réservations apparaît.

Lorsque la réservation est en attente, le message suivant est écrit : Votre réservation n'est pas encore disponible.

Situation : en attente



Quand la réservation est arrivée et mise de côté pour vous, le message suivant apparaît en vert : Votre réservation est disponible à la médiathèque jusqu'au XX/XX/XXXX



Si vous souhaitez supprimer la réservation d'un document, il suffit de cliquer sur le bouton *Supprimer cette réservation* 



Le document s'enlèvera alors de votre liste des réservations.